

## DOSSIER DE PRESSE

### Construction de 5 logements et transformation de l'ancienne gendarmerie en 5 logements

*Le jeudi 21 novembre à 11 heures, 49 rue Blondel à Ribemont*

Sur une surface totale de plus de 1000 m<sup>2</sup>, le site de l'ancienne gendarmerie sera réaménagé en 10 logements collectifs, destinés à la location. Le bâtiment existant sera réhabilité et transformé en 5 logements et les bâtiments annexes seront détruits pour permettre la construction de 3 bâtiments abritant au total 5 autres logements.

La commune de Ribemont est dotée d'un patrimoine architectural riche mais ancien. Certaines zones bâties offrent un potentiel de terrains desservis mais leur vétusté est problématique. La municipalité a fait appel à l'OPAL pour transformer en logements locatifs un site existant lui appartenant en état d'abandon depuis 1978. Un bail emphytéotique a été signé, faisant de l'Office le propriétaire et le gestionnaire de la maintenance de ce patrimoine pour une cinquantaine d'années. A terme, ce site redeviendra la propriété de la commune.

Ce programme aux abords de l'église de Ribemont classée monument historique va permettre de renforcer le dynamisme urbain de la commune, grâce à des logements attractifs et adaptés, tout en répondant à un enjeu de préservation du cachet patrimonial de la commune.

### DESCRIPTION DU PROJET



## **Le programme**

Le site présentera :

- 10 logements soit 5 dans l'ancien bâtiment et 5 dans le nouveau. L'ancien bâtiment comptera 2 logements de type 2 (de 50 m<sup>2</sup> environ), 2 logements de type 3 (de 60 m<sup>2</sup> environ) et 1 logement de type 4 (de 80 m<sup>2</sup> environ). Le nouveau bâtiment comprendra 4 logements de type 2 (de 50 m<sup>2</sup> environ) et 1 logement de type 4 (de 90 m<sup>2</sup> environ), accompagné d'une terrasse (plus de 10 m<sup>2</sup>),
- 10 places de stationnement dont 2 réservées pour les personnes à mobilité réduite (PMR)
- 3 jardins privatifs gazonnés d'environ 30 m<sup>2</sup> pour les logements situés au rez-de-chaussée du bâtiment neuf.

## **Le calendrier**

Démarrage du chantier : septembre 2019. Durée des travaux : 14 mois.

Architecte : Aurélie Mensuelle, Site et Cité Architecture de Laon.

## **Les équipements spécifiques des logements**

Afin de faciliter la vie des locataires, les logements seront équipés de domotique :

- volets roulants électriques avec commande centralisée,
- détecteurs techniques et détecteurs de présence pour certains luminaires,

Ces habitations compteront aussi d'autres adaptations :

- barres de maintien dans les salles de bain et les toilettes,
- bac à douche extra-plat (sauf pour 3 logements qui seront équipés d'une baignoire).

## **La performance énergétique**

Les logements disposeront d'équipements modernes et performants :

- une chaudière individuelle gaz murale à condensation qui assurera le chauffage et l'eau chaude,
- des radiateurs aciers avec robinets thermostatiques,
- un thermostat d'ambiance numérique programmable,

## **Coût de l'opération : 1 294 310 € TTC**

### **➤ Subventions bâtiment : 85 720 €**

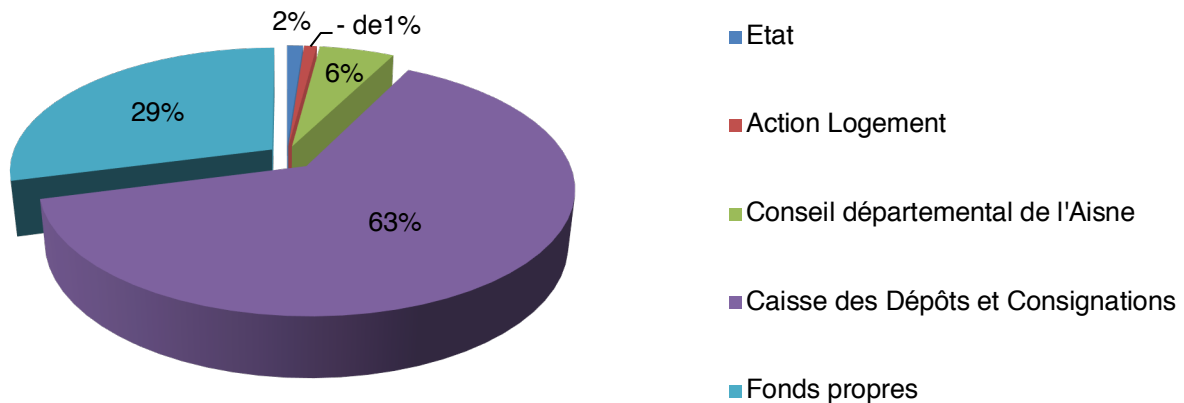
Conseil départemental de l'Aisne	70 720 €
Etat	15 000 €

### **➤ Emprunts : 832 341 €**

Caisse des Dépôts et Consignations	820 341 €
Action Logement	12 000 €

### **➤ Fonds propres : 376 249 €**

## Financement



**Un programme de près d'1,3 million d'euros,  
c'est autant d'argent public investi pour notre territoire.**